

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 janvier 2026

---

SOUTENIR LE DANEMARK ET LE GROENLAND ET ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 6

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Damien Girard et M. Caure

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Rédiger ainsi l'alinéa 28 :

« Invite le Gouvernement français à mettre en œuvre la stratégie polaire de la France actualisée en décembre 2025 en articulant enjeux diplomatiques, sécuritaires, économiques, environnementaux, scientifiques, culturels et en mobilisant particulièrement la population et le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon, à la fois ancrage territorial de la puissance nationale et territoire français à défendre et sécuriser. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à tenir compte de l'actualisation de la stratégie polaire de la France, en insistant sur le rôle du territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon.